



# DIAGNOSTIC

# CONQUES/MARCILLAC

REALISE EN JUILLET 2010

# I. Présentation de l'action

## 1. Contexte

Au cours de l'année 2009, l'équipe Jeunes Agriculteurs du canton Conques Marcillac, a décidé de mettre en place un projet en faveur du renouvellement des générations en agriculture sur son territoire. Cette initiative est née du constat que d'ici 5 à 10 ans, près de 40% des agriculteurs de la zone seront en âge de prendre leur retraite, soit près de 250 exploitants. Face à ce constat, nous avons décidé de mettre en place des actions en faveur de la transmission et de l'installation.

## 2. Objectif poursuivi

La Charte Locale à l'Installation de Conques/Marcillac a pour objectif de mobiliser les acteurs locaux de son territoire, afin de mener une véritable politique en faveur de la transmission et de l'installation. L'objectif final étant le renouvellement des générations en agricultures et le maintien d'un territoire vivant.

## 3. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé :

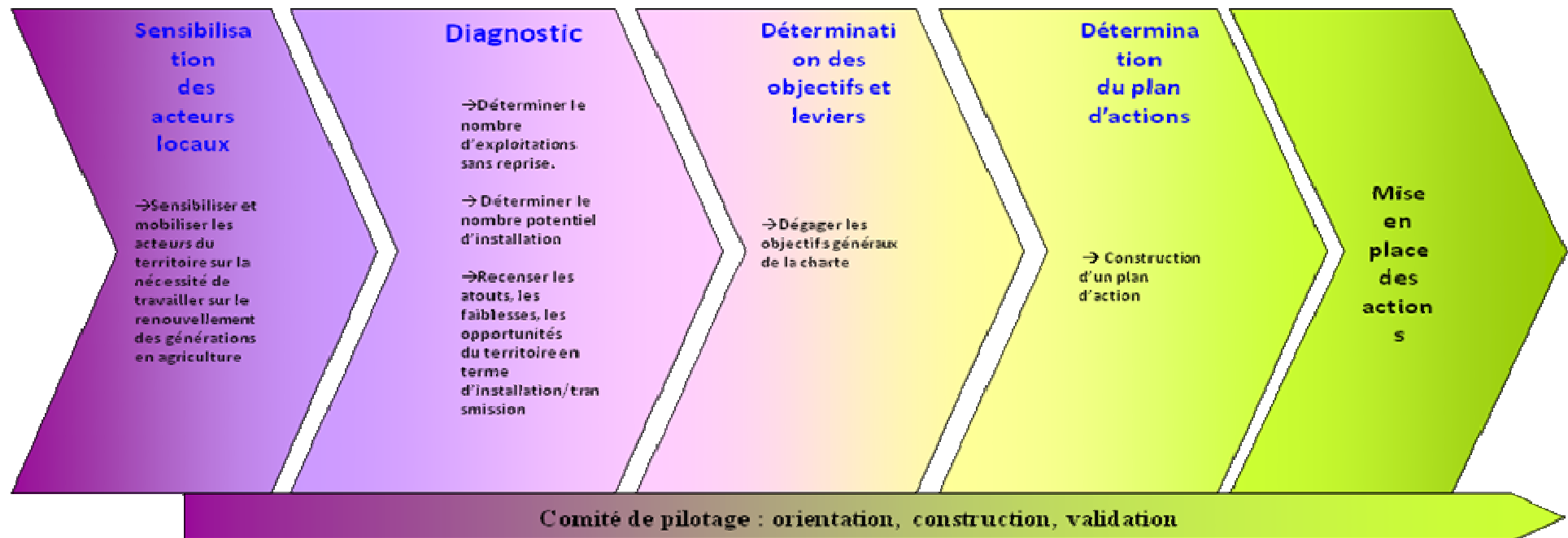
- des adhérents du syndicat cantonal de Jeunes Agriculteurs Conques/Marcillac
  - des responsables cantonaux et régionaux de la FDSEA
  - des élus locaux de la zone :
    - les maires de chaque commune
    - le conseiller général de chaque canton
  - des représentants des OPA locales : CDARN, ADASEA, CER, Crédit Agricole, FD Cuma, Groupama, MSA, SAFALT, APATAR, FODSA
- des représentant des filières économiques locales : CEMAC, Bovi PC, LVA 12 81 48, , UNICOR, Sodiaal, GLAC, GIE Châtaignerais, SA4R, APO, RAGT, FIPSO, Vigneron du Vallon, Syndicats des vignerons de Marcillac, FRSEB, APROVIA, ASAVPA.
- des administratifs de Jeunes Agriculteurs, ADASEA et Chambre d'Agriculture

Le rôle de ce comité de pilotage est d'apporter une expertise constructive autour de l'installation, de la transmission et de définir un plan d'action pour le territoire en faveur du renouvellement des générations

#### 4. Démarche suivie

Pour répondre aux objectifs de la Charte Locale Installation, il a été choisi de commencer l'action par une phase de sensibilisation et de mobilisation des acteurs locaux. Cette étape c'est déroulé sous forme de réunions locales. Celles-ci ont permis d'informer et de mobiliser à la fois les agriculteurs de la zone par l'intermédiaire des syndicats cantonaux de Jeunes Agriculteurs et de la FDSEA, les représentants des filières locales, les OPA locales et les élus locaux (maires et conseillers généraux).

La démarche initiée par le comité de pilotage est une démarche classique de projet qui passe par un diagnostic, la détermination d'objectifs puis de leviers d'actions pour atteindre les dits objectifs, suivi de l'élaboration de plans d'actions et enfin, lors de la mise en œuvre, d'un suivi des plans d'actions.

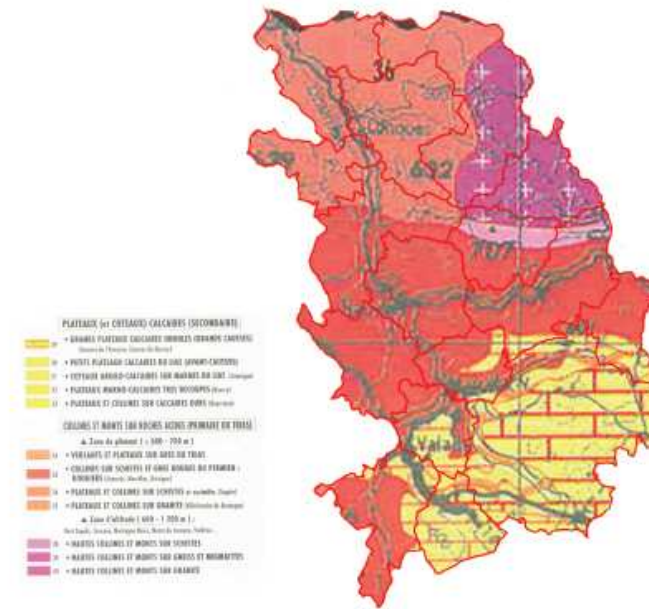


## II. Présentation du territoire

### 1. Milieu naturel



Carte 2 : Le territoire d'étude



Carte 1 : Carte géologique du territoire

Le territoire est traversé par un ensemble hydrique important, autour duquel s'étend des vallées de basse altitude. Il est également surplombé par des plateaux de moyenne altitude (~ 500 à 700 m). Au nord il est baigné par la vallée du Lot qui se caractérise par un relief très accidenté.

Quatre petites zones géographiques cohabitent : plateaux calcaires du causse, du Rougier, des monts granitiques et du Ségala assimilé.

La SAU représente 55% du territoire soit environ 24 000 ha. La taille du parcellaire est très variable d'une zone à l'autre. Elle est assez faible sur le canton de Conques et plus grande sur celui de Marcillac en particulier sur la commune de Salles-la-Source.

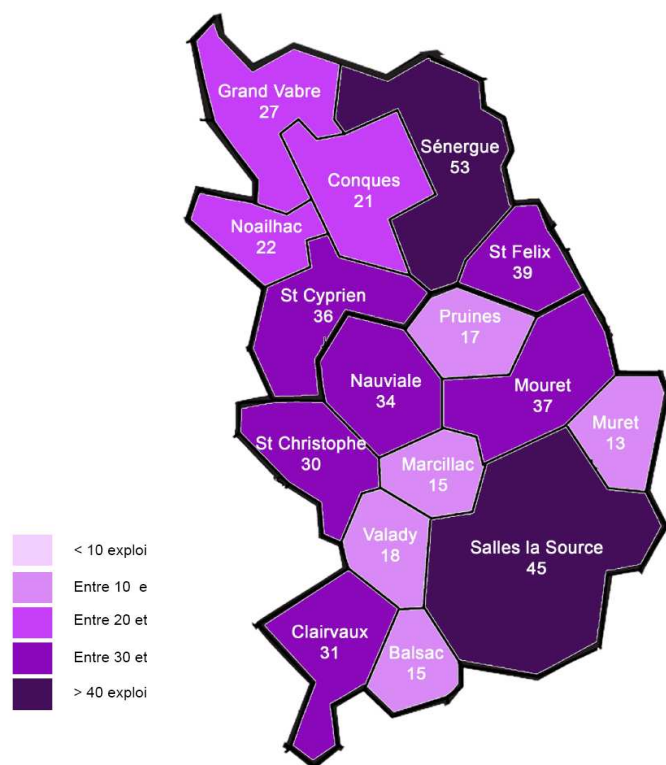
Les communes de Conques, Grand-Vabre et une partie de celle de Sénergues sont particulièrement boisées.

## 2. Les exploitations du territoire

### a. Nombre d'exploitation

	CONQUES							MARCILLAC											
	CONQUES	GRAND VABRE	NOAILHAC	SAINT - CYPRIEN	SAINT FELIX DE LUNEL	SENERGUES	Canton CONQUES	BALSAC	CLAIRVAUX	MARCILLAC	MOURET	MURET	NAUVIALE	PRUINES	SAINT-CHRISTOPHE	SALLES LA SOURCE	VALADY	Canton MARCILLAC	Total
Nb Exploitation	21	27	22	36	39	53	198	15	31	15	37	13	34	17	30	45	18	255	453

Tableau 1 : Nombre d'exploitation par commune



Au cours du diagnostic **453 exploitations** ont été répertoriées, **198** sur le canton de Conques et **255** sur celui de Marcillac. Les communes de Sénergues, de Salles la Source et de St Félix de Lunel comptent le plus d'exploitation. A l'inverse, les communes de Balsac, Muret et Marcillac compte moins de 20 exploitations, ce qui peut s'expliquer en partie par leur faible superficie.

Carte 3 : Nombre d'exploitation par commune

## b. La structure des exploitations

	CONQUES							MARCILLAC											
	CONQUES	GRAND VABRE	NOAILHAC	SAINTE-CYPRIEN	SAINTE-FELIX-DE-LUNEL	SENERGUES	Canton CONQUES	BALSAC	CLAIRVAUX	MARCILLAC	MOURET	MURET	NAUVIALE	PRUINES	SAINTE-CHRISTOPHE	SALLES LA SOURCE	VALADY	Canton MARCILLAC	Total
SAU moyenne	43	32,9	37	42	40	53	<b>41,32</b>	49	35	32	40	58	36	44	35	82	47	<b>45,8</b>	<b>43,6</b>

Tableau 2 : SAU moyenne par commune

Source : Typologie 2007 Chambre d'Agriculture Aveyron

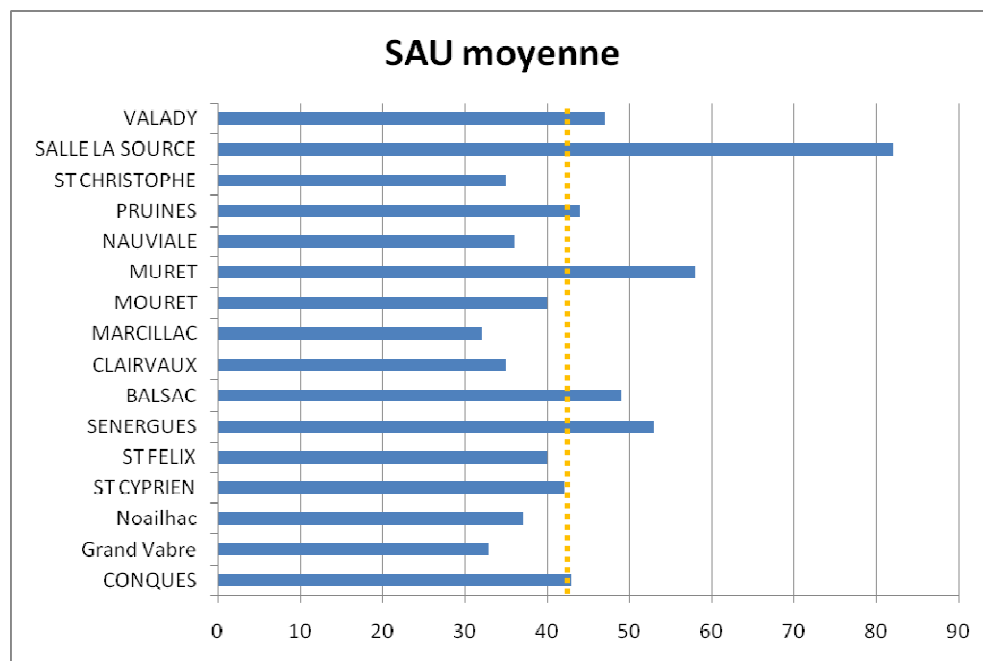


Figure 1 : SAU moyenne par commune

La SAU moyenne des exploitations du territoire est de **43,6 ha**.

Bien qu'il existe une grande disparité entre les communes (pour Salles la Sources la SAU moyenne est de 82 ha, alors qu'elle n'est que de 32 ha pour la commune de Marcillac), les structures des cantons de Conques et de Marcillac peuvent être considérées dans l'ensemble comme « petites ».

Les données de la typologie de la Chambre d'Agriculture, montrent que 69% des exploitations sont composées d'un seul site. Elles montrent également que 70% d'entre elles auraient un niveau de contraintes moyen à élevé. Seul 23% auraient un niveau faible.

### c. Les productions du territoire

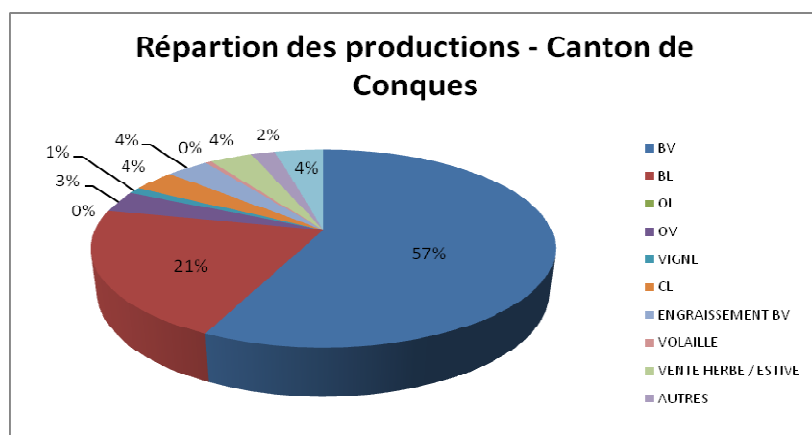


Figure 2 : Part de chaque production sur le canton de Conque

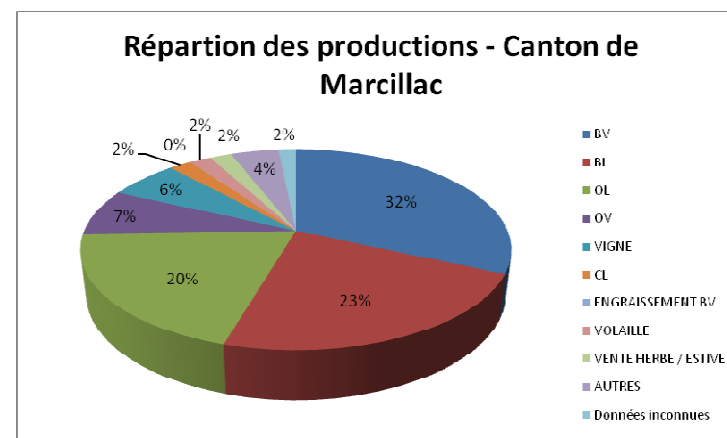


Figure 3 : Part de chaque production sur le canton de Marcillac

Nb d'exploitation par production	CONQUES							MARCILLAC											Total
	CONQUES	GRAND VABRE	NOAILH AC	SAINT - CYPRIEN	SAINT FELIX DE LUNEL	SENERGUES	Canton CONQUES	BALSAC	CLAIRVAUX	MARCILLAC	MOURET	MURET	NAUVAL E	PRUINES	SAINT-CHRISTOPHE	SALLES LA SOURCE	VALADY	Canton MARCILLAC	
BV	12	14	13	21	13	40	113	1	8	6	11	4	19	2	10	16	4	81	194
BL	2	4	6	6	13	11	42	3	10	4	13	-	7	8	11	1	1	58	100
OL	-	-	-	-	-	-	-	11	2	2	7	7	1	-	-	17	4	51	51
OV	3	1	1	1	1	-	7	-	2	1	2	1	2	5	1	3	2	19	26
VIGNE	1	-	-	1	-	-	2	-	4	1	-	-	2	-	1	3	5	16	18
CL	-	4	2	-	-	1	7	-	-	1	1	-	1	-	2	-	-	5	12
ENGRAISSEMENT BV	-	-	-	-	6	1	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7
VOLAILLE	-	-	-	-	1	-	1	-	4	-	1	-	-	-	-	-	-	5	6
VENTE HERBE / ESTIVE	-	-	-	4	3	-	7	-	-	-	-	-	2	-	2	1	-	5	12
AUTRES	-	2	-	2	-	-	4	-	1	-	-	1	-	2	3	3	1	11	15
Données inconnues	3	2	-	1	2	-	8	-	-	-	2	-	-	-	-	1	1	4	12
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>27</b>	<b>22</b>	<b>36</b>	<b>39</b>	<b>53</b>	<b>198</b>	<b>15</b>	<b>31</b>	<b>15</b>	<b>37</b>	<b>13</b>	<b>34</b>	<b>17</b>	<b>30</b>	<b>45</b>	<b>18</b>	<b>255</b>	<b>453</b>

**Tableau 3 : Nombre d'exploitation par production pour les communes des 2 cantons**

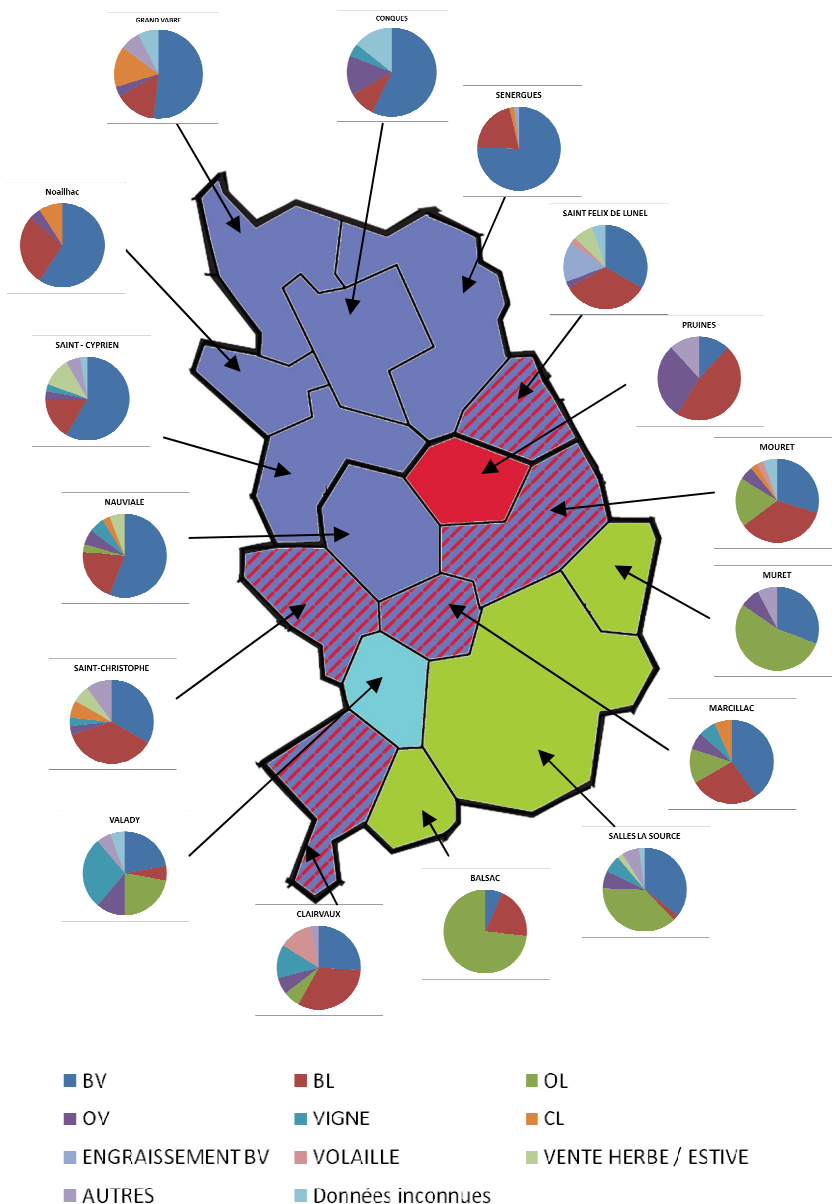
Le territoire présente une grande diversité de productions : Bovin Viande, Bovin Lait, Ovin Lait, Ovin Viande, Viticulture, Caprin Lait, Aviculture, Engraissement de bovin, Maraîchage, Equin, Arboriculture, Grande Culture, Porc, Horticulture, Pisciculture, ...

La production de **bovins viandes** est majoritaire sur le territoire. Elle représente **43% des exploitations sur les deux cantons**. On observe une forte disparité entre le canton de Conques où cette production représente 57% des exploitations et le canton de Marcillac où elle ne représente que 32%.

La production **Bovin Lait** est la seconde production du territoire. Elle **représente 22% des exploitations**. La part de cette production sur les deux cantons est comparable (Conques 21% et Marcillac 23%).

La production **Ovin Lait** arrive au troisième rang sur le territoire. Elle **représente 11% des exploitations** et est exclusivement concentrée sur le canton de Marcillac et en particulier sur les communes de Balsac, Muret et Salles la Sources.

L'élevage d'**ovin viande**, la **viticulture** et l'élevage de **caprin lait** représentent respectivement **6%, 4% et 3%**. La viticulture est surtout présente sur le canton de Marcillac et particulièrement sur les communes de Clairvaux et Valady.



**Carte 4 : Répartition des productions par commune**

#### d. La diversité des productions au sein des exploitations

	CONQUES							MARCILLAC											Total
	CONQUES	GRAND VABRE	NOAILHAC	SAINT-CYPRIEN	SAINT FELIX DE LUNEL	SENERGUES	Canton CONQUES	BALSAC	CLAIRVAUX	MARCILLAC	MOURET	MURET	NAUVIALE	PRUINES	SAINT-CHRISTOPHE	SALLES LA SOURCE	VALADY	Canton MARCILLAC	
Diversifiée	3	5	8	8	13	8	45	2	8	2	11	3	9	2	10	13	6	66	111
	14%	19%	36%	22%	33%	15%	23%	13%	26%	13%	30%	23%	26%	12%	33%	29%	33%	26%	25%
Spécialisée	18	22	14	28	26	45	153	13	23	13	26	10	25	15	20	32	12	189	342
	86%	81%	64%	78%	67%	85%	77%	87%	74%	87%	70%	77%	74%	88%	67%	71%	67%	74%	75%

Tableau 4 : Part d'exploitations spécialisées (1 productions) et d'exploitation diversifiées (plusieurs productions)

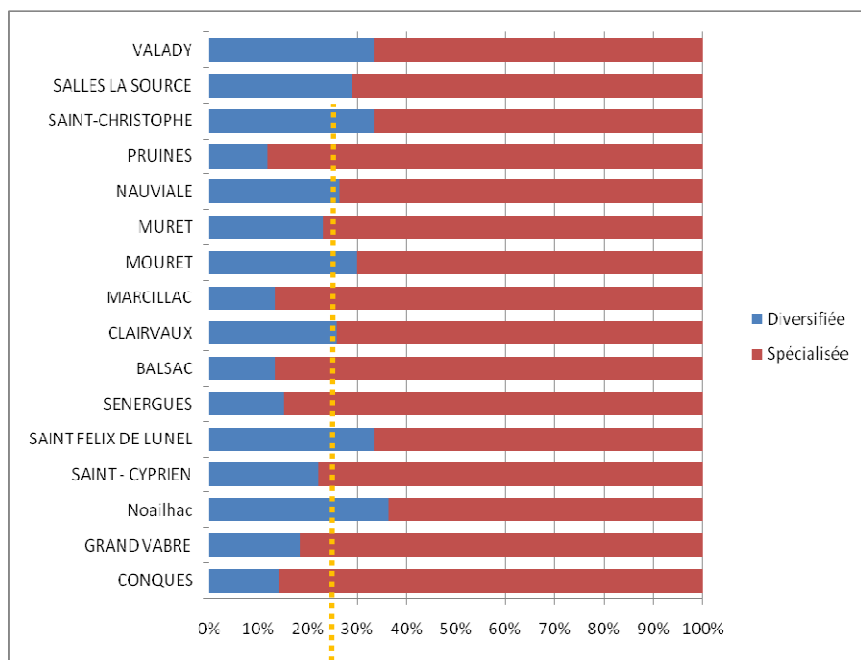


Figure 4 : Part d'exploitation spécialisée et diversifiée par commune

Malgré la richesse des productions présentes sur le territoire, **75% des exploitations sont spécialisées.**

Seulement, **111 exploitations sont dites « diversifiées »** c'est-à-dire qu'elles ont au moins deux productions. Les communes de Valady, St Christophe, St Félix de Lunel et de Noailhac ont une part d'exploitation diversifiées supérieure à la moyenne.

Les productions secondaires sont très variés : bovin viande, viticulture, porc, ovin viande, tourisme, veaux de boucherie, équin, grande culture, engraissement d'agneaux, bovin lait, caprin lait, engraissement de jeunes bovins, cuniculture, maraîchage, vente directe, apiculture, autruche, buffle, tabac, canard gras, fleur, transformation à la ferme, ...

#### e. Les systèmes d'exploitations

Comme le montre les données recueillies lors de la phase de diagnostic, le territoire est principalement **tourné vers l'élevage**, à l'exception des communes de Valady et Clairvaux où la viticulture tient une place importante.

L'analyse des données de la typologie 2007 de Chambre d'Agriculture, montre que les systèmes fourragers reposent principalement sur la culture de l'herbe. **Le foin est le mode de récolte principal pour 49% des exploitations**, l'ensilage d'herbe et l'enrubannage représentent respectivement de 28% et 13% des exploitations. L'ensilage de maïs n'est le mode de récolte principal que pour 8% des exploitations. 70% des exploitations produisent des céréales.

## f. La forme juridiques des exploitations

Nb d'exploitation par production	CONQUES							MARCILLAC											Total
	CONQUES	GRAND VABRE	NOAILHAC	SAINT-CYPRIEN	SAINT FELIX DE LUNEL	SENERGUES	Canton CONQUES	BALSAC	CLAIRVAUX	MARCILLAC	MOURET	MURET	NAUVIALE	PRUINES	SAINT-CHRISTOPHE	SALLES LA SOURCE	VALADY	Canton MARCILLAC	
EARL-SCEA	2	2	2	5	3	4	18	3	6	1	5	1		1	4	6	2	29	47
	10%	7%	9%	14%	8%	8%	9%	20%	19%	7%	14%	8%	-	6%	13%	13%	11%	11%	10%
GAEC	0	6	4	2	6	4	22	5	4		5	2	1	2	3	6	1	29	51
	-	22%	18%	6%	15%	8%	11%	33%	13%	0%	14%	15%	3%	12%	10%	13%	6%	11%	11%
Exploit. individuelle	16	18	15	24	27	44	144	7	20	14	26	10	31	12	23	32	15	190	334
	76%	67%	68%	67%	69%	83%	73%	47%	65%	93%	70%	77%	91%	71%	77%	71%	83%	75%	74%
Autres						1	1		1				1	1				3	4
	-	-	-	-	-	2%	1%	-	3%	-	-	-	3%	6%	-	-	-	1%	1%
Données inconnues	3	1	1	5	3		13				1		1	1		1		4	17
	14%	4%	5%	14%	8%	-	7%	-	-	-	3%	-	3%	6%	-	2%	-	2%	4%

Tableau 5: Nombre et pourcentage de chaque forme juridique pour chaque commune

La majorité des exploitations du territoire sont sous forme individuelle : 334 exploitations ce qui correspond à 74%. Les formes sociétaires (GAEC, EARL et SCEA) représentent 21% des exploitations.

## g. Pluriactivité au sein des exploitations

La phase d'enquête révèle qu'au moins un exploitant est **pluriactif dans 66 exploitations**, ce qui représente **15% des exploitations du territoire**. Le nombre de pluriactif est plus important sur le canton de Marcillac, 40 exploitations, que sur celui de Conques, 26 exploitations. La proportion de ces exploitations est en revanche comparable : 13% des exploitations de Conques contre 16% pour Marcillac.

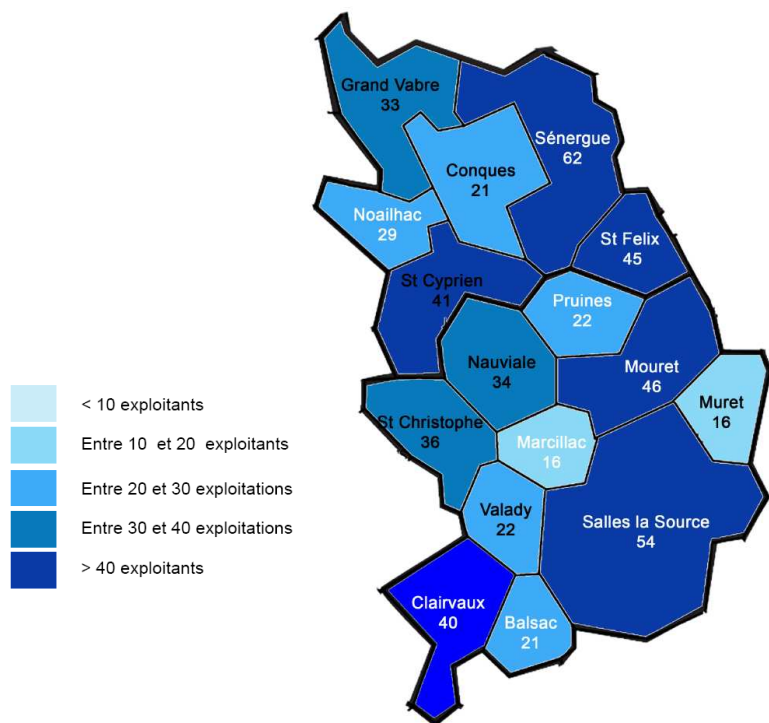
Le nombre de pluriactif de plus de 50 ans est identique à celui des moins de 50 ans : 33 exploitants. La pluriactivité n'est donc pas liée à l'âge des exploitants.

### 3. Les agriculteurs du territoire

#### a. Le nombre d'exploitant

	CONQUES							MARCILLAC											
	CONQU ES	GRAND VABRE	NOAILH AC	SAINT - CYPRIE N	SAINT FELIX DE LUNEL	SENERG UES	Canton CONQU ES	BALSAC	CLAIRVA UX	MARCILL AC	MOURET	MURET	NAUVIAL E	PRUINE S	SAINT- CHRIST OPHE	SALLES LA SOURCE	VALADY	Canton MARCIL LAC	Total
Nb Exploitant	21	33	29	41	45	62	<b>231</b>	21	40	16	46	16	34	22	36	54	<b>22</b>	<b>307</b>	<b>538</b>
Données inconnues	1	2	-	2	5	-	10	-	1	-	1	-	1	-	-	-	1	4	14

Tableau 6 : Nombre d'exploitant par commune



Carte 5 : Nombre d'exploitant par commune

Le territoire compte **au minimum 552 exploitants** : 538 exploitants « connus » et 14 exploitations où il y a au moins un exploitant, le nombre d'exploitant n'ayant pas été précisé pour ces exploitations lors du repérage.

Les communes qui comptent le plus d'exploitants sont également celles qui ont la plus grande superficie.

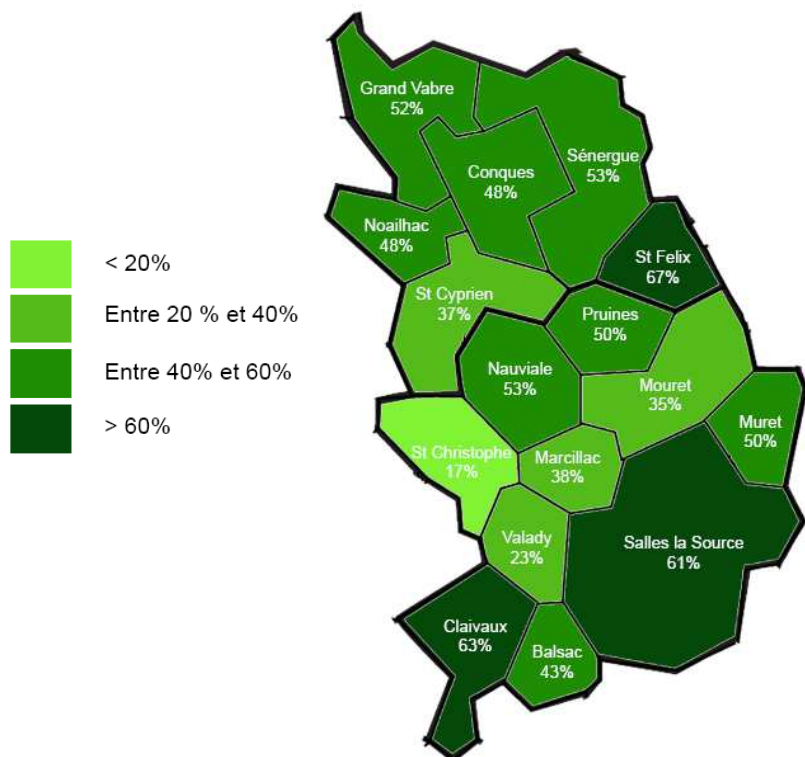
Le nombre d'exploitant est également proportionnel au nombre d'exploitations.

## b. L'âge des exploitants

Préambule : La donnée « âge » est renseignée pour 538 exploitants, les pourcentages sont donc calculés par rapport à ces données connues

	CONQUES							MARCILLAC											
	CONQU ES	GRAND VABRE	NOAILH AC	SAINT - CYPRIE N	SAINT FELIX DE LUNEL	SENERG UES	Canton CONQU ES	BALSAC	CLAIRVA UX	MARCILL AC	MOURET	MURET	NAUVAL E	PRUINE S	SAINT- CHRIST OPHE	SALLES LA SOURCE	VALADY	Canton MARCIL LAC	Total
Nb exploitant > 50 ans	10	16	14	15	30	33	<b>118</b>	9	25	6	16	8	18	11	6	33	5	<b>137</b>	<b>255</b>
	48%	48%	48%	37%	67%	53%	<b>51%</b>	43%	63%	38%	35%	50%	53%	50%	17%	61%	23%	<b>45%</b>	<b>47%</b>
Nb exploitant < 50 ans	11	17	15	26	15	29	<b>113</b>	12	15	10	30	8	16	11	30	21	17	<b>170</b>	<b>283</b>
	52%	52%	52%	63%	33%	47%	<b>49%</b>	57%	38%	63%	65%	50%	47%	50%	83%	39%	77%	<b>55%</b>	<b>53%</b>

Tableau 7 : Nombre d'agriculteur par tranche d'âge



Sur le territoire **47% des exploitants dont nous connaissons l'âge ont plus de 50 ans**. Ceci représente **283 chefs d'exploitations** qui, d'ici 5 à 15 ans peuvent cesser leur activité.

Ces données sont comparables à la moyenne départementale. En effet, 55,5% des exploitants aveyronnais ont moins de 50 ans (d'après les données 2009 de l'observatoire National [www.installagri.net](http://www.installagri.net)).

Les communes les plus « vieillissantes » sont celles de St Félix de Lunel (67% d'exploitants ayant plus de 50 ans), Salles la Source (63%) et Clairvaux (61%).

A l'inverse les communes de St Christophe, Valady, Mouret, St Cyprien et Marcillac ont une part d'exploitant de plus de 50 ans inférieure à 40%.

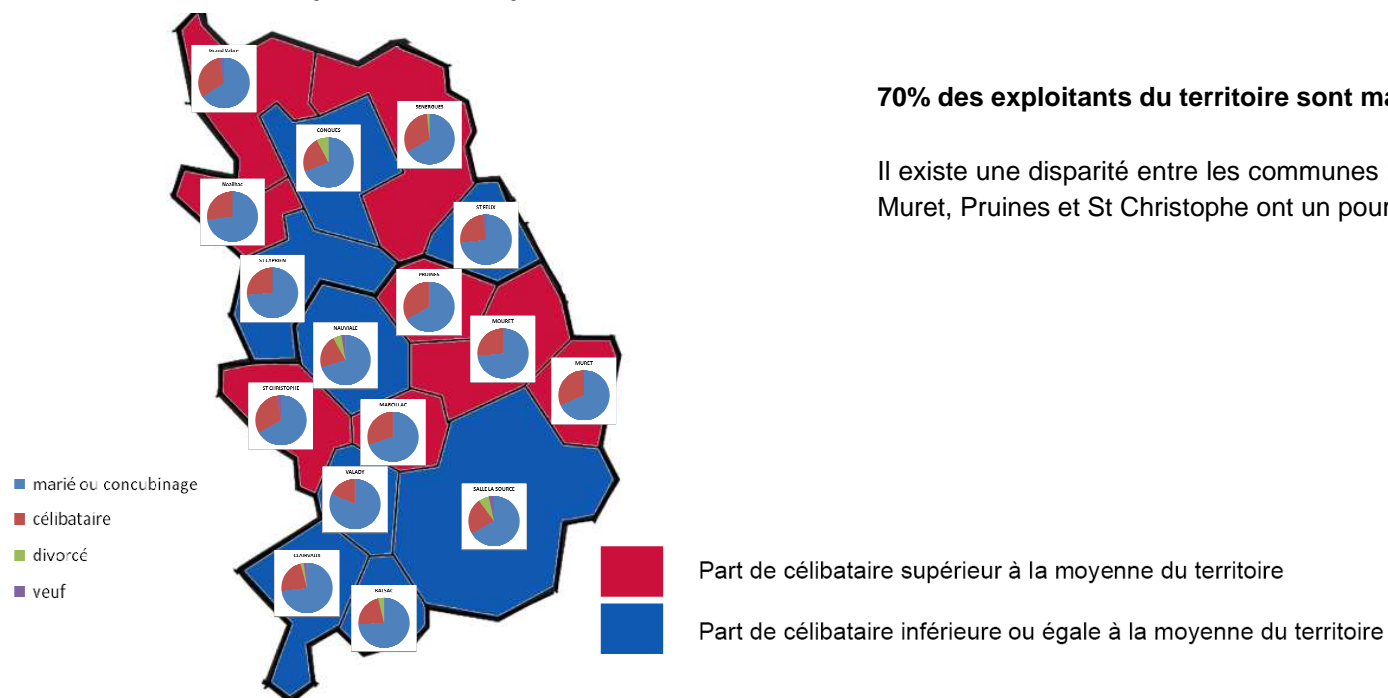
Carte 6 : Part des exploitants de plus de 50 ans par commune

### c. Situation familiale des exploitants

*Préambule : les données recueillies lors de phase d'enquête ne suffisent pas à déterminer précisément la situation familiale des exploitants. En revanche, la typologie 2007 de la chambre d'agriculture nous renseigne sur cet aspect.*

	CONQUES							MARCILLAC											
	CONQUES	GRAND VABRE	NOAILHAC	SAINT-CYPRIEN	SAINT-FELIX DE LUNEL	SENERGUES	Canton CONQUES	BALSAC	CLAIRVAUX	MARCILLAC	MOURRET	MURET	NAUVALE	PRUINES	SAINT-CHRISTOPHE	SALLE LA SOURCE	VALADY	Canton MARCILLAC	Total
marié ou concubinage	69%	66%	73%	74%	73%	67%	<b>70%</b>	74%	73%	70%	73%	68%	70%	67%	67%	67%	82%	<b>71%</b>	<b>70%</b>
célibataire	23%	31%	27%	26%	25%	32%	<b>28%</b>	22%	23%	30%	27%	32%	22%	33%	31%	23%	18%	<b>26%</b>	<b>26%</b>
divorcé	8%	0%	0%	0%	0%	2%	<b>1%</b>	4%	2%	0%	0%	0%	5%	0%	0%	7%	0%	<b>2%</b>	<b>2%</b>
veuf	0%	3%	0%	0%	2%	0%	<b>1%</b>	0%	2%	0%	0%	0%	3%	0%	3%	3%	0%	<b>1%</b>	<b>1%</b>

**Tableau 8: Répartition des exploitants en fonction de leur situation matrimoniale**



**70% des exploitants du territoire sont mariés ou en concubinage, 26 % sont célibataires.**

Il existe une disparité entre les communes : les communes Grand Vabre, Sénergues, Marcillac, Muret, Pruines et St Christophe ont un pourcentage d'exploitant célibataire supérieur à 30%.

**Carte 7 : Situation familiale des exploitants par commune**

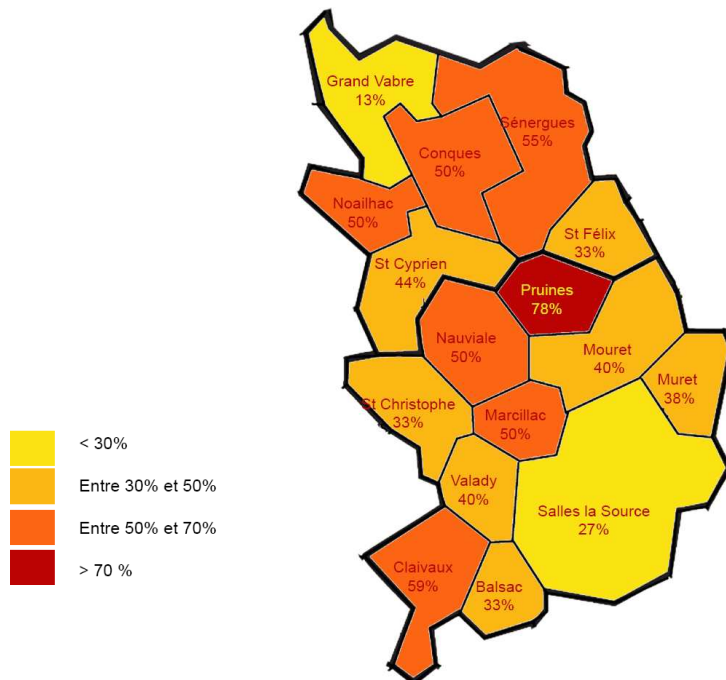
## 4. La reprise des exploitations

### a. Nombre d'exploitations ayant ou pas une succession

*Préambule : Le degré de certitude des personnes qui ont répondu l'enquête est de 65%, nous pouvons donc considérer que les données suivant sont fiables.*

	CONQUES							MARCILLAC											Total
	CONQUES	GRAND VABRE	NOAILHAC	SAINT-CYPRIE N	SAINT FELIX DE LUNEL	SENERGUES	Canton CONQUES	BALSAC	CLAIRVAUX	MARCILLAC	MOURET	MURET	NAUVAL E	PRUINES	SAINT-CHRISTOPHE	SALLES LA SOURCE	VALADY	Canton MARCILLAC	
<b>AVEC succession</b>	5	7	3	9	10	13	<b>47</b>	6	4	3	7	5	7	2	4	21	3	<b>62</b>	<b>109</b>
	50%	47%	21%	56%	37%	45%	42%	67%	24%	50%	47%	63%	39%	22%	67%	70%	60%	50%	47%
<b>SANS succession</b>	5	2	7	7	9	16	<b>46</b>	3	10	3	6	3	9	7	2	8	2	<b>53</b>	<b>99</b>
	50%	13%	50%	44%	33%	55%	41%	33%	59%	50%	40%	38%	50%	78%	33%	27%	40%	43%	42%
<b>Donnée inconnue</b>	0	6	4	0	8	0	<b>18</b>	0	3	0	2	0	2	0	0	1	0	<b>8</b>	<b>26</b>
	-	40%	29%	-	30%	-	16%	-	18%	-	13%	-	11%	-	-	3%	-	7%	11%
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>27</b>	<b>29</b>	<b>111</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>30</b>	<b>5</b>	<b>123</b>	<b>234</b>

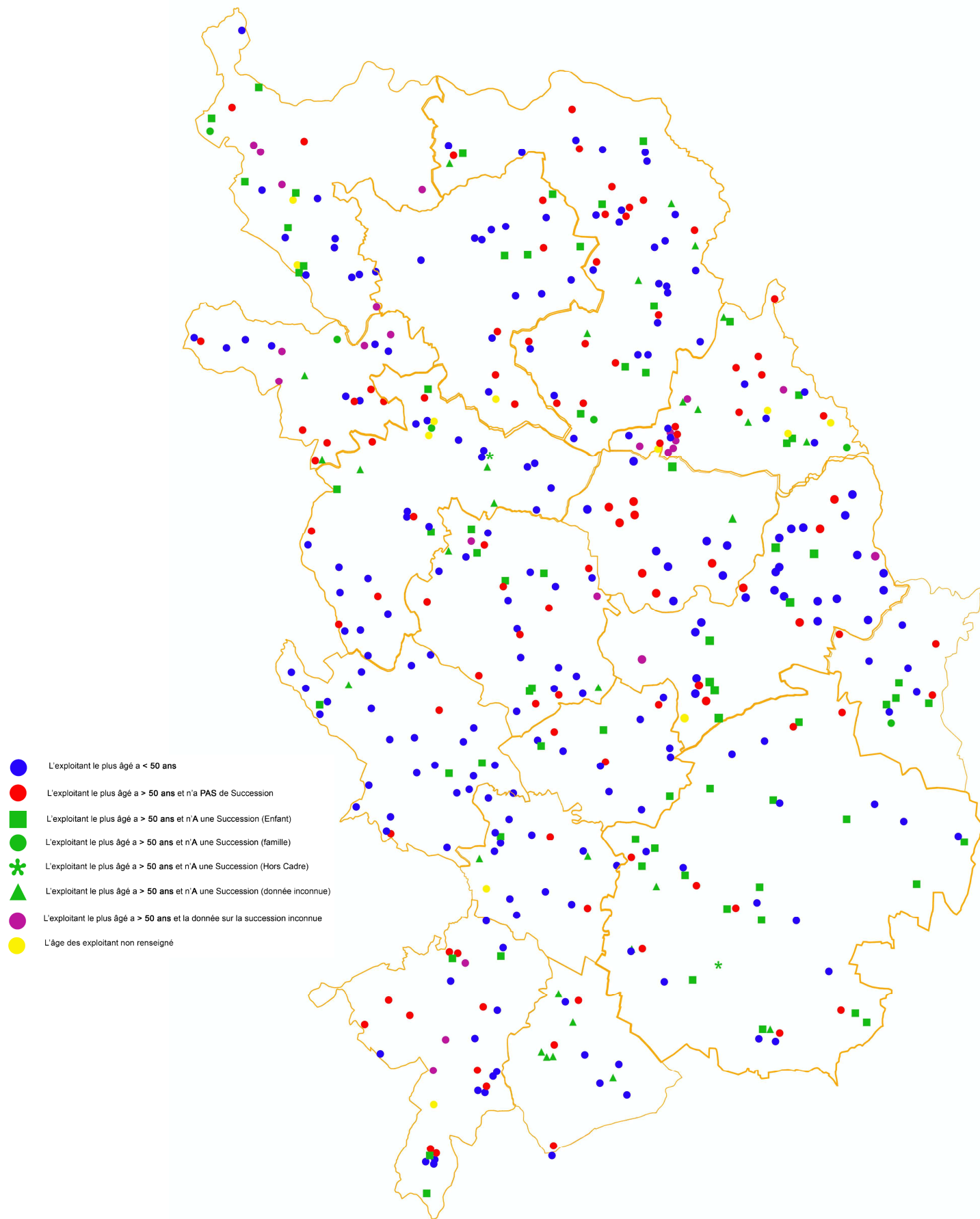
**Tableau 9 : Part des exploitations comptant au moins un exploitant de plus de 50 ans, ayant ou pas une succession**



Parmi les 234 exploitations du territoire, où au moins un des exploitants est âgé de plus de 50 ans :

- 109 ont une **succession assurée soit 47% des exploitations**
- 99 non **pas de succession à ce jour soit 42% des exploitations**
- 26 exploitations pour lesquelles l'information n'est pas connue

La situation est très variable d'une commune à l'autre. Sur Grand Vabre seulement 13% des exploitations comptant au moins un exploitant de plus de 50 ans, n'a pas de succession ; alors que ce chiffre s'élève à 78% sur la commune de Pruires.



**Carte 9 : Répartition des exploitations sur le territoire en fonction de l'âge des exploitants, de leur avenir successoral et du type de succession**

### b. Type de succession

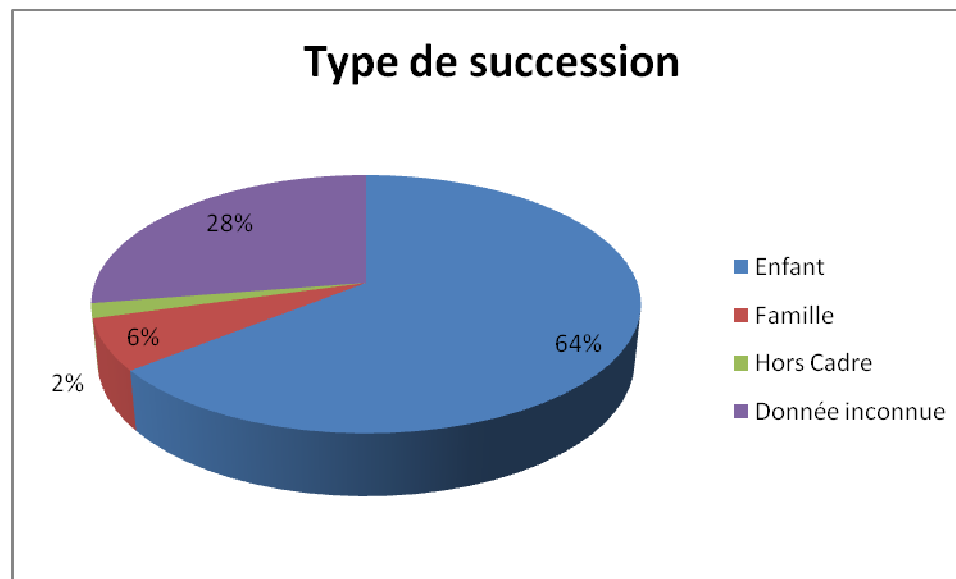


Figure 5 : Part de chaque type de succession

Parmi les exploitations comptant au moins un exploitant de plus de 50 ans et ayant un repreneur, le type de succession le plus fréquent est **la succession « Parent/Enfant »**. Elle représente **64 % des situations**, soit 70 successions sur 109.

Les successions « au sein de la famille » (neveu, gendre, petit enfant, ...) représente seulement 6% cas.

Les transmissions à une personne « Hors Cadre Familial » ne représente que 2% des situations soit 2 successions sur 109.

### c. Pluriactivité au sein des exploitations

Parmi les exploitants pluriactifs de plus de 50 ans, 56 % ont une succession et 44% n'en ont pas. Nous ne pouvons pas affirmer que la pluriactivité a une influence sur la reprise des exploitations.

### III. Le territoire d'ici 5 à 15 ans si « rien n'est fait »

Plusieurs scénarios sont envisageables pour le territoire d'ici 5 à 15 ans :

**Scénario 1 « rien n'est fait »** : aucune action faveur de la transmission et de l'installation n'est mise en place en sur le territoire. Ce scénario par du postulat que les exploitations qui ont été recensées comme n'ayant pas de succession, disparaissent et que celles où une succession a été identifiée sont transmises.

**Scénario 2 « mise en place d'actions en faveur du renouvellement des générations en agriculture »** : les acteurs du territoire (agriculteurs, élus, acteurs économiques) travaille ensemble pour la mise en place d'actions en faveur du renouvellement des générations afin d'enrayer la disparition de certaines exploitations et de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs.

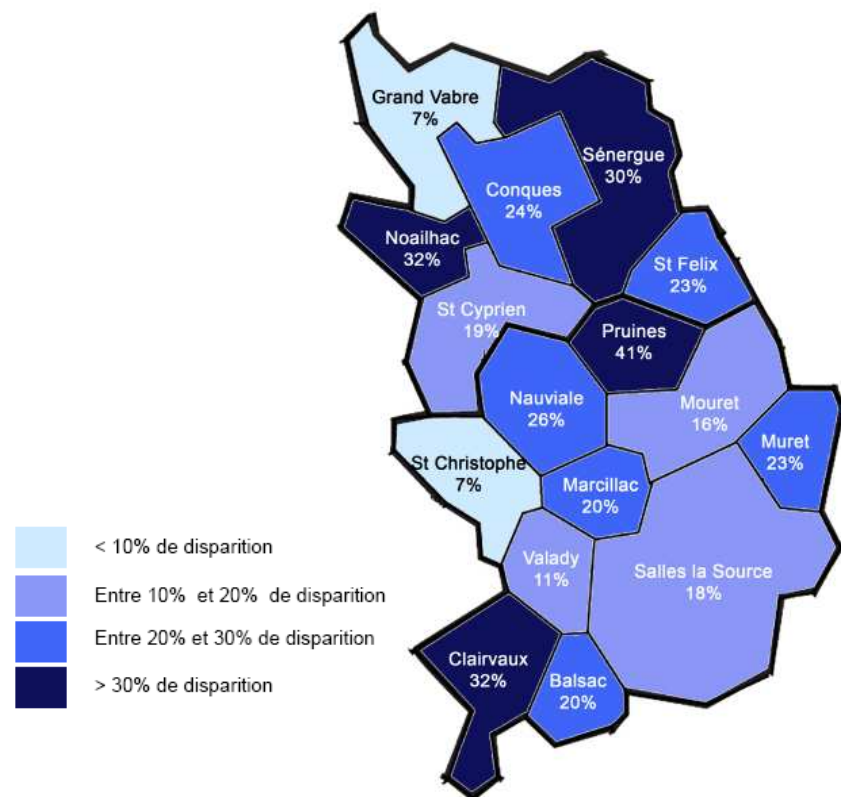
Seul le scénario 1 est développé dans ce document. Le scénario 2 est à construire à partir des résultats du diagnostic.

***ATTENTION ces données ne sont que des simulations sur l'évolution possible de la situation du territoire.***

## 1. Scénario 1 « rien n'est fait » : Nombre d'exploitations

	CONQUES							MARCILLAC											Total
	CONQUES	GRAND VABRE	NOAILHAC	SAINT-CYPRIE N	SAINT FELIX DE LUNEL	SENERGUES	Canton CONQUES	BALSAC	CLAIRVAUX	MARCILLAC	MOURET	MURET	NAUVIALE	PRUINES	SAINST-CHRISTOPHE	SALLES LA SOURCE	VALADY	Canton MARCILLAC	
Nb exploitation aujourd'hui	21	27	22	36	39	53	198	15	31	15	37	13	34	17	30	45	18	255	453
Nb exploitation amenée à disparaître	5	2	7	7	9	16	46	3	10	3	6	3	9	7	2	8	2	53	99
% de disparition	24%	7%	32%	19%	23%	30%	23%	20%	32%	20%	16%	23%	26%	41%	7%	18%	11%	21%	22%
Nb exploitation Scénario 1	16	25	15	29	30	37	152	12	21	12	31	10	25	10	28	37	16	202	354

Tableau 10 : Evolution du nombre d'exploitations dans le scénario 1 "Rien n'est fait"



Dans l'hypothèse que le scénario 1 se réalise, **99 exploitations minimum pourraient disparaître, ce qui correspond à 22% des exploitations actuelles du territoire.**

Certaines communes, comme Prunes, Noailhac, Clairvaux et Sénergues pourraient perdre plus d' 1/3 de leur exploitations actuelles.

A l'inverse, des communes comme Grand Vabre ou St Christophe ne devraient pas connaître une baisse importante du nombre de leur exploitation (baisse inférieure à 10%).

Carte 10 : Nombre d'exploitation susceptible de disparaître dans le scénario 1

## 2. Scénario 1 « rien n'est fait » : nombre d'exploitation par production principale

		CONQUES							MARCILLAC											
		CONQUES	GRAND VABRE	NOAILH AC	SAINT - CYPRIEN	SAINT FELIX DE LUNEL	SENERGUES	Canton CONQUES	BALSAC	CLAIRVAUX	MARCILLAC	MOURET	MURET	NAUVIAL E	PRUINES	SAINT-CHRISTOPHE	SALLES LA SOURCE	VALADY	Canton MARCILLAC	Total
BV	Nb actuel	12	14	13	21	13	40	113	1	8	6	11	4	19	2	10	16	4	81	194
	Nb disparition	1	-	4	7	4	11	27	-	3	1	3	2	7	1	1	5	-	23	50
	% disparition	8%	0%	31%	33%	31%	28%	24%	0%	38%	17%	27%	50%	37%	50%	10%	31%	0%	28%	26%
BL	Nb actuel	2	4	6	6	13	11	42	3	10	4	13	-	7	8	11	1	1	58	100
	Nb disparition	-	-	2	-	4	5	11	2	2	1	1	-	-	2	1	1	-	10	21
	% disparition	0%	0%	33%	0%	31%	45%	26%	67%	20%	25%	8%		0%	25%	9%	100%	0%	17%	21%
OL	Nb actuel	-	-	-	-	-	-	-	11	2	2	7	7	1	-	-	17	4	51	51
	Nb disparition	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1	-	-	-	1	1	5	5
	% disparition								9%	0%	0%	14%	14%	0%			6%	25%	10%	10%
OV	Nb actuel	3	1	1	1	1	-	7	-	2	1	2	1	2	5	1	3	2	19	26
	Nb disparition	2	1	-	-	-	-	3	-	1	1	1	-	1	4	-	-	1	9	12
	% disparition	67%	100%	0%	0%	0%		43%		50%	100%	50%	0%	50%	80%	0%	0%	50%	47%	46%
VIGNE	Nb actuel	1	-	-	1	-	-	2	-	4	1	-	-	2	-	1	3	5	16	18
	Nb disparition	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
	% disparition	0%			0%			0%		50%	0%			0%		0%	0%	0%	13%	11%
CL	Nb actuel	-	4	2	-	-	1	7	-	-	1	1	-	1	-	2	-	-	5	12
	Nb disparition	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	2
	% disparition		0%	50%			0%	14%			0%	0%		100%		0%			20%	17%

Tableau 11: Evolution de la part de chaque production dans chaque commune

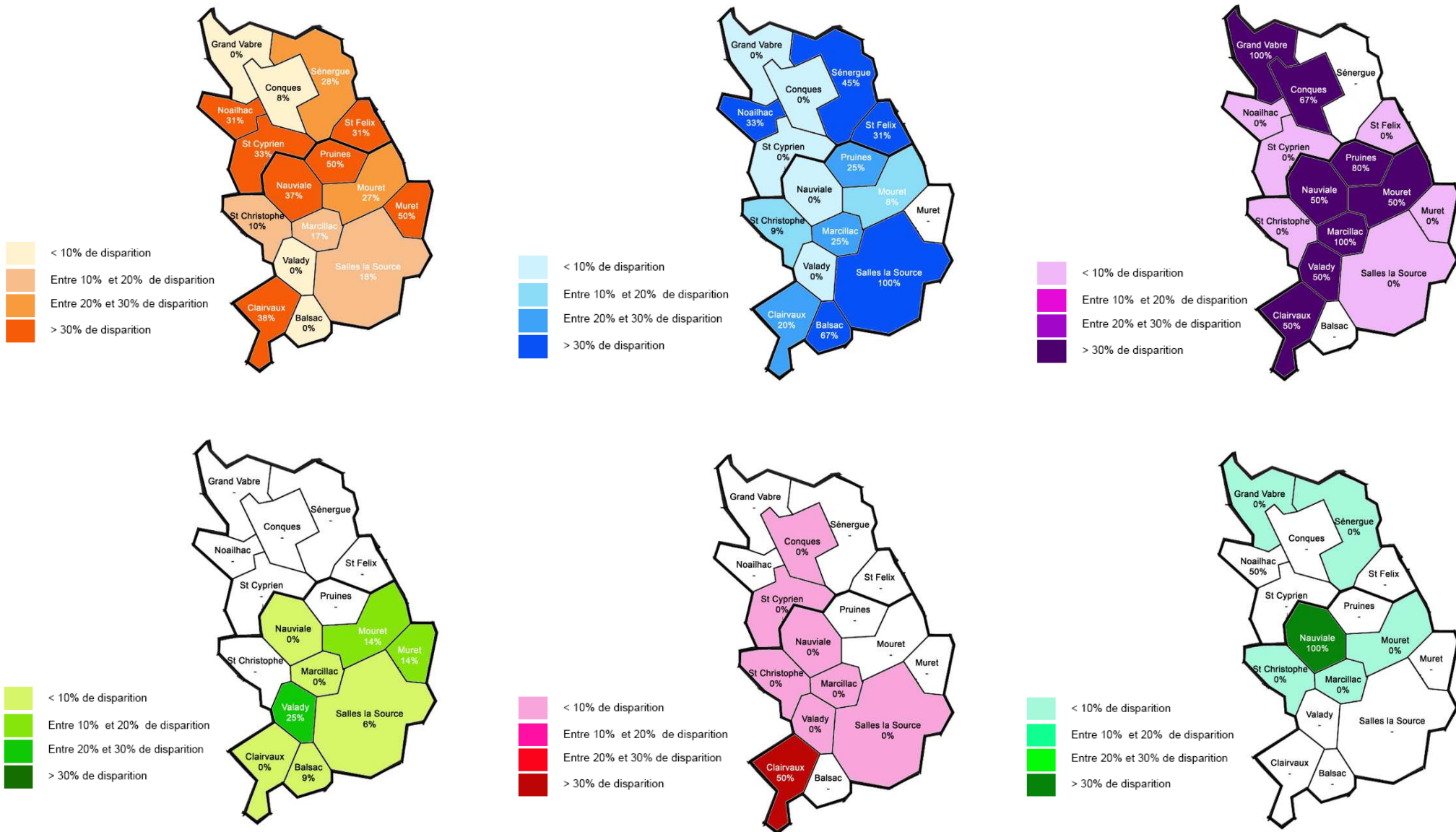
Dans l'hypothèse du scénario 1, la **production Ovin Viande est celle qui subit la plus forte perte** en pourcentage : disparition de **46% des exploitations** Ovin Viande sur le territoire soit 12 exploitations sur 26 actuellement.

Les productions **Bovin Viande et Bovin Lait perdent respectivement 26% et 21% de leur effectif**. Ces chiffres correspondent à la disparition de 50 exploitations Bovin Viande et 21 exploitations Bovin Lait.

Les productions Caprin Lait, Ovin Lait et Vigne sont dans une moindre mesure touchées. Le nombre d'élevage caprin devrait diminuer de 17% (moins 2 de exploitations) ; 11% des exploitations viticoles devraient disparaître (moins 2 exploitations) et 10 % des élevages Ovin Lait devraient disparaître (moins 5 exploitations).

La situation d'une commune à l'autre et d'une production à l'autre est très variable. Elle présentée ci-dessous.

*Les résultats ci-dessous sont à relativiser étant donné le faible nombre d'exploitation.*



Carte 11: Evolution par commune de la part de chaque production

Comparaison situation actuelle au scénario 1 pour la proportion de chaque production

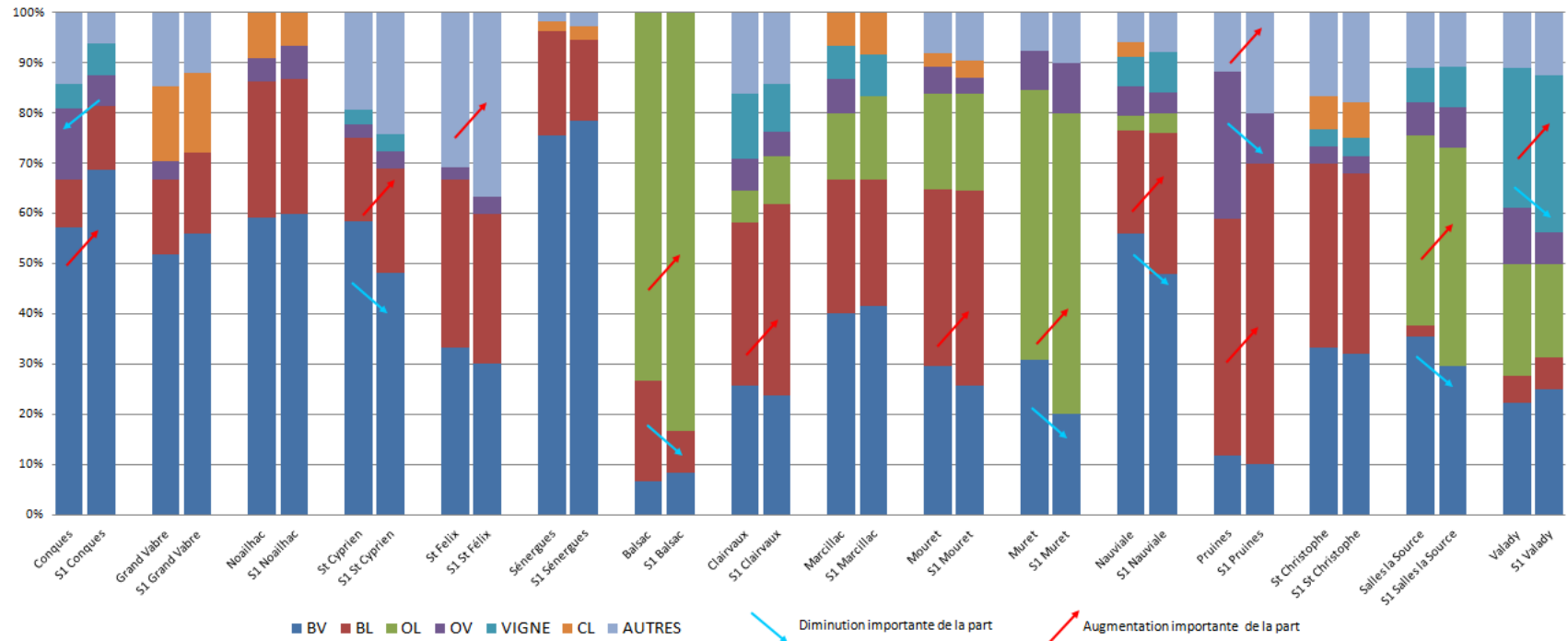
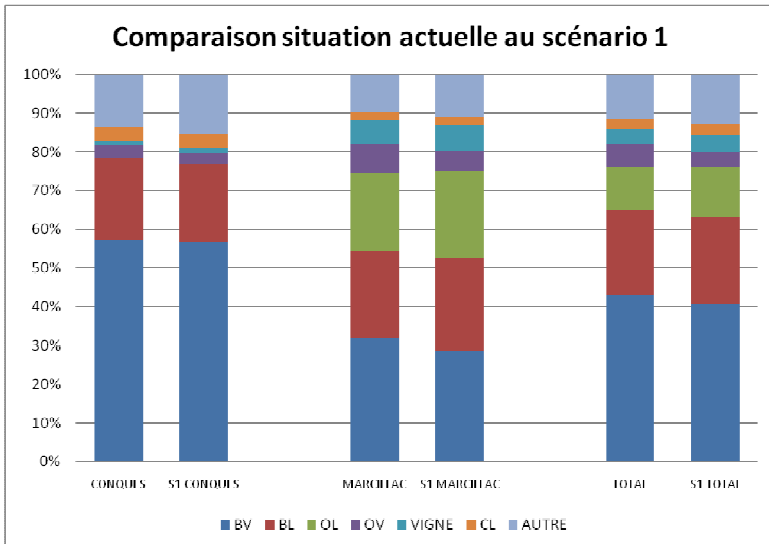


Figure 6 : Evolution de la part de chaque production par commune dans le scénario 1



A l'échelle des cantons, dans l'hypothèse du scénario 1, la part de chaque production ne varierait pas significativement.

La variation est plus grande à l'échelle des communes, en particulier pour celles du canton de Marcillac. La simulation montre :

- Une augmentation de la part de l'élevage Ovin Lait sur les communes de Balsac, Muret et de Salles la Source
- Une augmentation de la part de l'élevage Bovin Lait sur les communes de Clairvaux, Mouret et surtout Pruires

Figure 7 : Evolution de la part de chaque production par canton

### 3. Scénario 1 « rien n'est fait » : nombre d'exploitation « diversifiée » et « spécialisée »

		CONQUES							MARCILLAC											
		CONQUES	GRAND VABRE	NOAILH AC	SAINT - CYPRIEN	SAINT FELIX DE LUNEL	SENERGUES	Canton CONQUES	BALSAC	CLAIRVAUX	MARCILLAC	MOURET	MURET	NAUVIAL E	PRUINES	SAINT-CHRISTOPHE	SALLES LA SOURCE	VALADY	Canton MARCILLAC	Total
Diversifiée	Nb actuel	3	5	8	8	13	8	<b>45</b>	2	8	2	11	3	9	2	10	13	6	<b>66</b>	<b>111</b>
	Nb disparition	0	0	2	0	2	2	<b>6</b>	2	0	0	0	0	2	1	0	2	0	<b>7</b>	<b>13</b>
	% disparition	0%	0%	25%	0%	15%	25%	<b>13%</b>	100%	0%	0%	0%	0%	22%	50%	0%	15%	0%	<b>11%</b>	<b>12%</b>
Spécialisée	Nb actuel	18	22	14	28	26	45	<b>153</b>	13	23	13	26	10	25	15	20	32	12	<b>189</b>	<b>342</b>
	Nb disparition	5	2	5	7	7	14	<b>40</b>	1	10	3	6	3	7	6	2	6	2	<b>46</b>	<b>86</b>
	% disparition	28%	9%	36%	25%	27%	31%	<b>26%</b>	8%	43%	23%	23%	30%	28%	40%	10%	19%	17%	<b>24%</b>	<b>25%</b>

Tableau 12 : Evolution de la proportion d'exploitation diversifiées et spécialisées dans le scénario 1

Les **exploitations dites « diversifiées »**, c'est-à-dire ayant au moins 2 productions, **devrait être plus souvent reprises que celles « spécialisées »**. En effet, nous observons que seulement 12% des exploitations « diversifiées » (13 exploitations) devraient disparaître d'ici 5 à 15 ans, alors que 25% des exploitations « spécialisées » n'ont pas de successeur à ce jour (86 exploitations).

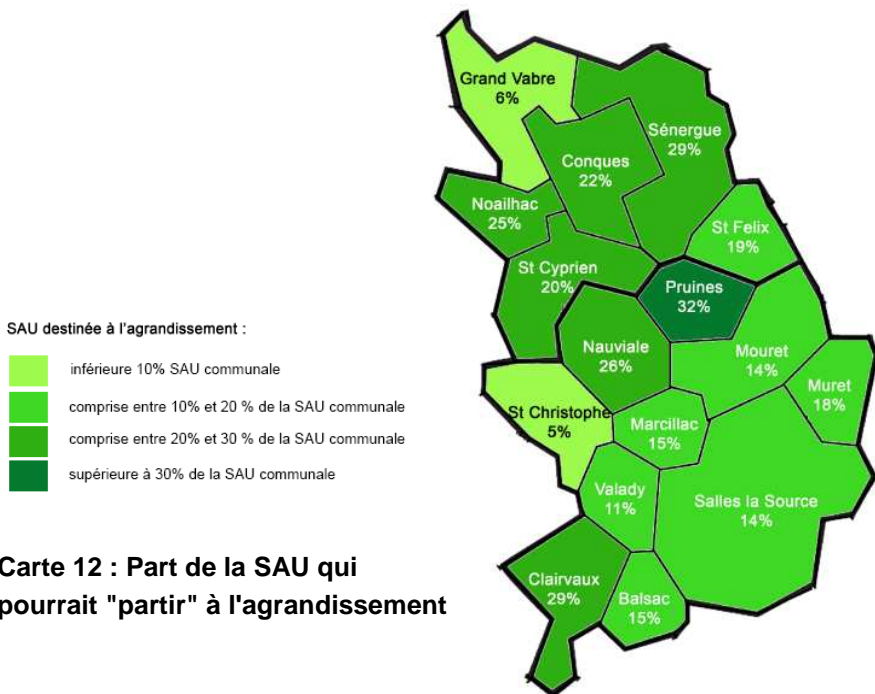
#### 4. Scénario 1 « rien n'est fait » : Surfaces libérées pour l'agrandissement des structures

Préambule : ces données ne représentent pas le nombre REEL d'hectares qui seraient libérés par la non-reprise des exploitations. Elles résultent d'une extrapolation de la SAU moyenne des exploitations par commune et du nombre d'exploitations qui non pas de reprise connue à ce jour.

	CONQUES							MARCILLAC											
	CONQU ES	GRAND VABRE	NOAILH AC	SAINT - CYPRIEN	SAINT FELIX DE LUNEL	SENERG UES	Canton CONQU ES	BALSAC	CLAIRVA UX	MARCILL AC	MOURET	MURET	NAUVIAL E	PRUINE S	SAINT- CHRIST OPHE	SALLES LA SOURCE	VALADY	Canton MARCIL LAC	Total
SAU moyenne des exploitations (2007)	43	32,9	37	42	40	53	<b>41,32</b>	49	35	32	40	58	36	44	35	82	47	<b>45,8</b>	<b>43,6</b>
Nb exploitation amenée à disparaître	5	2	7	7	9	16	<b>46</b>	3	10	3	6	3	9	7	2	8	2	<b>53</b>	<b>99</b>
SAU destinée à l'agrandissement	215	65,8	259	294	360	848	<b>1901</b>	147	350	96	240	174	324	308	70	656	94	<b>2427</b>	<b>4328</b>
SAU totale commune ou canton	970	1085	1028	1456	1862	2940	<b>9341</b>	1008	1209	654	1741	984	1243	950	1360	4564	839	<b>14552</b>	<b>23893</b>
% de la SAU commune ou canton destiné à l'agrandissement	22%	6%	25%	20%	19%	29%	<b>20%</b>	15%	29%	15%	14%	18%	26%	32%	5%	14%	11%	<b>17%</b>	<b>18%</b>

Tableau 13 : Part de la SAU qui pourrait "partir" à l'agrandissement dans le scénario 1

Sources : « SAU moyenne/exploitation » → Typologie 2007 Chambre d'Agriculture Aveyron ; « SAU totale/commune et canton » → Recensement agricole 2000, [www.agreste.agriculture.gouv.fr/reperes/communes/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/reperes/communes/)



Carte 12 : Part de la SAU qui pourrait "partir" à l'agrandissement

Dans l'hypothèse que le scénario 1 se réalise, se sont près de **4 328 ha** qui « partiraient à l'agrandissement », ce qui représente 18% de la SAU du territoire.

La situation est très variable d'une commune à l'autre. Pour les communes de Pruines, Clairvaux et Sénérgues, près de 30% de la SAU communale pourraient être destinées à l'agrandissement.

A l'inverse, pour les communes de St Christophe et Grand Vabre, seulement 5% et 6% pourraient de la SAU communale pourraient servir à l'agrandissement.

## IV. Les atouts/contraintes et opportunités/menaces pour l'installation/transmission

### 1. Définitions des termes

ATOUTS		FAIBLESSES	
Eléments positifs présents sur le territoire		Eléments négatifs sur les quels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes	
		CONTRAINTES	
		Eléments neutre que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir	
OPPORTUNITES		MENACES	
Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables		Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience	

### 2. Atouts/Faiblesses, contraintes, opportunité/menace du territoire

*Les informations ci-dessous émanent des réponses faites aux questionnaires remplis lors de la phase d'enquête sur le terrain.*

ATOUTS		FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bon potentiel agricole</li> <li>- Proximité de Rodez → services, emploi pour conjoints</li> <li>- Proximité de bourgs importants (Marcillac, ...)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petite taille des structures d'exploitations → difficulté à transmettre en vue d'une installation</li> <li>- Morcellement des exploitations (du à l'agrandissement des structures)</li> <li>- Règle du fermage qui effraie les propriétaires</li> <li>- Capital élevé pour reprendre les exploitations, faible retour sur l'investissement</li> <li>- Grosses exploitations intransmissibles</li> <li>- Faible rentabilité de certaines productions</li> <li>- Difficulté à trouver des salariés pour diminuer les contraintes du métier</li> <li>- Les exploitants ne réalisent pas l'arrangement de famille</li> </ul>	
<b>CONTRAINTES</b>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relief accidenté Faible revenu</li> <li>- Faible revenu qui empêche la cohabitation de 2 générations, ou d'un couple, ou d'un associé sur les exploitations</li> <li>- Faible niveau des droits à produire</li> <li>- Pluriactivité</li> </ul>	
OPPORTUNITES		MENACES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le territoire appartient à plusieurs zones sous signes de qualité (AOC Marcillac, Label Rouge Veaux d'Aveyron et du Ségala, ...)</li> <li>- Tourisme (proximité de Conques, ...)</li> <li>- Densité agricole importante</li> <li>- Existence de « bonnes » structures (quota important, parcellaire groupé, bâtiment moderne, ...)</li> <li>- Existence de productions « rentables »</li> <li>- Possibilité d'implantation pour les cultures spécialisées (arboriculture, viticulture, ...)</li> <li>- Existence d'un noyau de jeunes installés dynamiques</li> <li>- Dynamique agricole locale (CUMA, Syndicat, groupe d'entraide, groupe « coup dur », ...)</li> <li>- Réaliser l'arrangement de famille au moment de la transmission</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agrandissement des exploitations</li> <li>- Règles des structures (reprise intégrale des exploitations)</li> <li>- Prix du foncier</li> <li>- Pression foncière des voisins</li> <li>- Pression foncière du Nord Aveyron</li> <li>- Foncier « industriel » (carrières)</li> <li>- Proximité de Rodez : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Foncier constructible (pas de PLU sur toutes les communes)</li> <li>• Cohabitation avec les nouveaux ruraux</li> </ul> </li> <li>- Remembrement difficile à réaliser sur certaines zones</li> <li>- Manque de réserve foncière sur les communes : difficulté pour les maires de développer leur commune sans pénaliser les agriculteurs</li> <li>- Frontière entre capital d'exploitation (bâtiment, cheptel, ...) et capital privé (maison, ...) flou</li> <li>- Faiblesse des retraites agricoles</li> <li>- Système des DPU qui incite plus à la conservation du foncier qu'à sa transmission</li> <li>- Contrainte environnementale</li> <li>- Embroussaillage</li> <li>- Décalage social entre les agriculteurs et le reste de la société (35h, revenu, ...)</li> <li>- Image de l'agriculture parfois négative véhiculé par les médias et les agriculteurs eux mêmes</li> <li>- Contraintes liés au métier d'agriculteurs (astreinte, temps de travail, ...)</li> <li>- Individualisme de certains agriculteurs, manque d'entraide sur certains secteurs</li> <li>- Exploitants sans succession ayant peu d'entrain à céder leur exploitation</li> <li>- Attachement au foncier</li> <li>- Manque de visibilité pour l'avenir</li> <li>- Disparition dynamique rurale (services, ...)</li> </ul>	

## V. Une Cessation/Transmission et une Installation réussies, et les moyens d'y parvenir

### 1. Une Cessation/Transmission et une Installation réussies

*Les informations ci-dessous émanent des réponses faites aux questionnaires remplis lors de la phase d'enquête sur le terrain.*

Cessation / Transmission « réussie »	Installation « réussie »
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuité de production c'est-à-dire une cessation qui se traduit par une installation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une transmission familiale</li> <li>- Une transmission où le cédant ne s'estime pas dépossédé de son capital</li> <li>- Une cessation où le cédant à bien préparé sa retraite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une installation vivable (temps de travail raisonnable, ...)</li> <li>- Une installation viable (revenu suffisant, ...)</li> <li>- Une installation qui perdure de manière viable et vivable</li> <li>- Une installation où les investissements sont raisonnés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bon compromis entre une retraite correcte pour le cédant (retraite + rente ou vente patrimoine d'exploitation) et des revenus décents pour le repreneur (investissement en capital raisonnable, prix rémunérateur)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une transmission où il existe une bonne entente qui perdure dans le temps entre cédant et repreneur</li> <li>- Une transmission où le cédant « coupe » avec son ancien métier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une installation où le repreneur réalise son projet de vie</li> </ul>

### 2. Les moyens de parvenir à une Cessation/Transmission et une Installation réussies

*Les informations ci-dessous émanent des réponses faites aux questionnaires remplis lors de la phase d'enquête sur le terrain.*

- Limiter les agrandissements
- Restructuration foncière (échanges à l'amiable)

## Agriculteurs en places

- Améliorer la solidarité entre agriculteurs (plus d'entraide, ...)
- Faire évoluer les conditions de travail (Exploitations sociétaires, CUMA, salarié, ...)
- Inciter les jeunes agriculteurs à prendre des responsabilités sur les communes

- Augmenter les retraites agricoles

## Cédants

Transmission

## Repreneurs

- Sensibiliser et informer les cédants sur les démarches de la cessation/transmission
- Sensibiliser les cédants à la distinction entre patrimoine de l'exploitation et patrimoine privé
- Changer les mentalités sur la cessation/transmission en particulier envers les Hors Cadre Familiaux

- **Externalisation des investissements** : trouver des porteurs de capitaux qui permettent à la fois au cédant de réaliser un capital « foncier » et au repreneur de s'installer avec des investissements de départ plus raisonnables
- **Réaliser des estimations de patrimoine à la fois juste** pour le cédant et pour le repreneur
- **Limiter la surenchère sur le foncier** (comment ?)
- **Mettre en place des réunions tripartites (cédants – repreneur – conseiller)** pour améliorer la phase de cessation transmission sous tous ses aspects (financier, techniques, ...)

- Donner de la lisibilité sur l'avenir
- Rétablir des prix rémunérateurs
- Accompagner les repreneurs (surtout Hors Cadre) dans leurs démarches
- Inciter à la pluriactivité

# Table des matières

<b>I. PRESENTATION DE L'ACTION</b>	<b>2</b>
1. CONTEXTE	2
2. OBJECTIF POURSUIVI	2
3. LE COMITE DE PILOTAGE	2
4. DEMARCHE SUIVIE	3
<b>II. PRESENTATION DU TERRITOIRE</b>	<b>4</b>
1. MILIEU NATUREL	4
2. LES EXPLOITATIONS DU TERRITOIRE	5
a. Nombre d'exploitation	5
b. La structure des exploitations	6
c. Les productions du territoire	7
d. La diversité des productions au sein des exploitations	9
e. Les systèmes d'exploitations	10
f. La forme juridiques des exploitations	11
g. Pluriactivité au sein des exploitations	11
3. LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE	12
a. Le nombre d'exploitant	12
b. L'âge des exploitants	13
c. Situation familiale des exploitants	14
4. LA REPRISE DES EXPLOITATIONS	15
a. Nombre d'exploitations ayant ou pas une succession	15
b. Type de succession	17
c. Pluriactivité au sein des exploitations	17
<b>III. LE TERRITOIRE D'ICI 5 A 15 ANS SI « RIEN N'EST FAIT »</b>	<b>18</b>
1. SCENARIO 1 « RIEN N'EST FAIT » : NOMBRE D'EXPLOITATIONS	19
2. SCENARIO 1 « RIEN N'EST FAIT » : NOMBRE D'EXPLOITATION PAR PRODUCTION PRINCIPALE	20
3. SCENARIO 1 « RIEN N'EST FAIT » : NOMBRE D'EXPLOITATION « DIVERSIFIEE » ET « SPECIALISEE »	23
4. SCENARIO 1 « RIEN N'EST FAIT » : SURFACES LIBEREES POUR L'AGRANDISSEMENT DES STRUCTURES	24
<b>IV. LES ATOUTS/CONTRAINTEES ET OPPORTUNITES/MENACES POUR L'INSTALLATION/TRANSMISSION</b>	<b>25</b>
1. DEFINITIONS DES TERMES	25
2. ATOUTS/FAIBLESSES, CONTRAINTEES, OPPORTUNITE/MENACE DU TERRITOIRE	25
<b>V. UNE CESSATION/TRANSMISSION ET UNE INSTALLATION REUSSIES, ET LES MOYENS D'Y PARVENIR</b>	<b>27</b>
1. UNE CESSATION/TRANSMISSION ET UNE INSTALLATION REUSSIES	27
2. LES MOYENS DE PARVENIR A UNE CESSATION/TRANSMISSION ET UNE INSTALLATION REUSSIES	27

## Table des illustrations

Carte 1 : Carte géologique du territoire .....	4
Carte 2 : Le territoire d'étude .....	4
Carte 3 : Nombre d'exploitation par commune .....	5
Carte 4 : Répartition des productions par commune .....	8
Carte 5 : Nombre d'exploitant par commune .....	12
Carte 6 : Part des exploitants de plus de 50 ans par commune.....	13
Carte 7 : Situation familiale des exploitants par commune.....	14
Carte 8 : Part des exploitations comptant au moins un exploitant de plus de 50 ans, n'ayant pas de succession .....	15
Carte 9 : Répartition des exploitations sur le territoire en fonction de l'âge des exploitants, de leur avenir successoral et du type de succession .....	16
Carte 10 : Nombre d'exploitation susceptible de disparaître dans le scénario 1 .....	19
Carte 11: Evolution par commune de la part de chaque production .....	21
Carte 12 : Part de la SAU qui pourrait "partir" à l'agrandissement .....	24
Figure 1 : SAU moyenne par commune .....	6
Figure 2 : Part de chaque production sur le canton de Conque .....	7
Figure 3 : Part de chaque production sur le canton de Marcillac .....	7
Figure 4 : Part d'exploitation spécialisée et diversifié par commune .....	9
Figure 5 : Part de chaque type de succession .....	17
Figure 6 : Evolution de la part de chaque production par commune dans le scénario 1 .....	22
Figure 7 : Evolution de la part de chaque production par canton .....	22
Tableau 1 : Nombre d'exploitation par commune .....	5
Tableau 2 : SAU moyenne par commune.....	6
Tableau 3 : Nombre d'exploitation par production pour les communes des 2 cantons.....	8
Tableau 4 : Part d'exploitations spécialisées (1 productions) et d'exploitation diversifiées (plusieurs productions).....	9
Tableau 5: Nombre et pourcentage de chaque forme juridique pour chaque commune .....	11
Tableau 6 : Nombre d'exploitant par commune.....	12
Tableau 7 : Nombre d'agriculteur par tranche d'âge .....	13
Tableau 8: Répartition des exploitants en fonction de leur situation matrimoniale .....	14
Tableau 9 : Part des exploitations comptant au moins un exploitant de plus de 50 ans, ayant ou pas une succession .	15
Tableau 10 : Evolution du nombre d'exploitations dans le scénario 1 "Rien n'est fait" .....	19
Tableau 11: Evolution de la part de chaque production dans chaque commune .....	20
Tableau 12 : Evolution de la proportion d'exploitation diversifiées et spécialisées dans le scénario 1.....	23
Tableau 13 : Part de la SAU qui pourrait "partir" à l'agrandissement dans le scénario 1 .....	24